



Bruxelles, le 9 mars 2023
(OR. en)

7152/23

ENFOPOL 103
IXIM 42
COSI 42
COPEN 64
JAI 273

RÉSULTATS DES TRAVAUX

Origine: Secrétariat général du Conseil

en date du: 9 mars 2023

Destinataire: délégations

N° doc. préc.: 6745/23

Objet: Conclusions du Conseil sur le plan d'action pour l'espace européen de la police scientifique 2.0

– *Conclusions du Conseil (9 mars 2023)*

Les délégations trouveront en annexe les conclusions du Conseil sur le plan d'action pour l'espace européen de la police scientifique 2.0, approuvées par le Conseil "Justice et affaires intérieures" lors de sa 3936^e session tenue le 9 mars 2023.

CONCLUSIONS DU CONSEIL SUR LE PLAN D'ACTION POUR L'ESPACE EUROPÉEN DE LA POLICE SCIENTIFIQUE 2.0

SYNTHÈSE

Le plan d'action pour l'espace européen de la police scientifique (EFSA) 2.0 vise à façonner l'avenir du domaine de la police scientifique à l'horizon 2030. Il s'articule autour de trois piliers, chacun traitant de domaines spécifiques et comportant des actions appropriées. Pour chaque action, des parties prenantes responsables ont été recensées. La partie mise en évidence par des caractères gras aura une responsabilité de coordination. La responsabilité de coordination peut notamment consister en des contacts avec d'autres entités pertinentes qui ne sont pas désignées comme acteurs responsables.

Toutes les actions doivent être mises en œuvre dans le plein respect des droits fondamentaux, conformément aux traités et à la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne du 7 décembre 2000, ainsi qu'aux principes pertinents et à la législation applicable en matière de protection des données.

LISTE D'ACRONYMES D'ORGANISATIONS

CEPOL	Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs
ECTEG	Groupe européen de formation et d'enseignement sur la cybercriminalité
REFJ	Réseau européen de formation judiciaire
ENFSI	Réseau européen des instituts de police scientifique
Europol	Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs
eu-LISA	Agence de l'Union européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice

A. AU-DEVANT DE L'AVENIR

Objectif: Veiller au développement constant de capacités essentielles en matière de police scientifique afin de maintenir et de renforcer la pertinence actuelle et future de ce domaine au sein du système judiciaire.

Résultats: Une police scientifique qui fournisse des services efficaces et scientifiquement fondés utilisant des technologies et des méthodes modernes. Faire ainsi en sorte que la police scientifique demeure une ressource précieuse pour le système judiciaire, contribuant à faciliter l'équité et la rigueur dans la prise de décisions.

Objet, activités et acteurs responsables: **Biométrie**

La biométrie permet d'identifier et d'authentifier une personne sur la base d'un ensemble de données reconnaissables et vérifiables, qui présentent des caractères distinctifs à des degrés divers. La capacité à extraire, utiliser et échanger des données biométriques est l'une des pierres angulaires de la police scientifique. Assurer l'utilisation actuelle et future de procédures biométriques, y compris une vérification finale des résultats par l'humain, dans le cadre de la police scientifique est essentiel pour pouvoir appuyer les services répressifs dans leur ensemble.

Action

Responsable

- | Action | Responsable |
|--|--|
| 1. Étudier les capacités en matière de biométrie et l'application de la biométrie multimodale à des fins d'enquête pénale. | ENFSI, eu-LISA, Europol, États membres, milieu universitaire |
| 2. Élaborer et mettre en œuvre un plan de mobilisation du secteur industriel et du milieu universitaire dans le domaine de la biométrie. | ENFSI, Commission, Europol |

Intelligence artificielle

L'intelligence artificielle (IA) est un outil qui pourrait être appliqué à un certain nombre d'activités dans les processus de police scientifique, dans le but d'en améliorer la qualité, l'efficacité et la disponibilité. L'IA est déjà présente dans de nombreuses applications de la police scientifique. Les évolutions constantes dans ce domaine auront certainement une incidence sur la police scientifique dans un avenir prévisible.

Action	Responsable
3. Élaborer et mettre en œuvre des outils fondés sur l'IA ayant une utilité dans le domaine de la police scientifique.	ENFSI , milieu universitaire, Commission, Europol, secteur industriel, États membres
4. Élaborer un plan stratégique pour la validation et la mise en œuvre de l'IA dans les travaux de police scientifique, en tenant compte de l'évolution de la législation au niveau de l'Union.	ENFSI , milieu universitaire, Commission, ENFSI, Europol, États membres
5. Amener le système judiciaire à accepter l'IA comme outil, dans les limites du cadre juridique, au moyen d'un examen de la législation et d'une formation en la matière.	REFJ , ENFSI, Commission, CEPOL, ECTEG, États membres

Transformation numérique

La transformation numérique touche un vaste domaine dans lequel de nouvelles technologies et des processus automatisés sont mis en œuvre pour soutenir et améliorer différentes phases du processus de police scientifique, depuis la scène de crime jusqu'à la salle d'audience. Il est essentiel que le domaine de la police scientifique continue de s'engager dans la transformation numérique et d'adapter ses procédures et processus.

Action	Responsable
6. Élaborer des lignes directrices sur la manière d'établir des procédures relatives à l'introduction de la transformation numérique et à l'utilisation de la technologie dans le domaine de la police scientifique.	ENFSI, milieu universitaire, eu-LISA, États membres
7. Adapter les processus et l'organisation des tâches au sein de la police scientifique afin de saisir pleinement les possibilités offertes par la transformation numérique et de s'y adapter.	ENFSI, eu-LISA, États membres

Nouveaux outils et technologies émergentes

Il est nécessaire de mener une veille et une évaluation constantes des nouveaux outils et des technologies émergentes, y compris les types émergents de moyens de preuves biologiques et chimiques dits "omiques" et les nanotechnologies, en ce qui concerne leur applicabilité dans le domaine de la police scientifique. Adapter les technologies existantes et futures en vue de leur utilisation dans le domaine de la police scientifique est essentiel pour que ce domaine demeure pertinent.

Action	Responsable
8. Réaliser un suivi et une analyse prospective des évolutions dans d'autres domaines scientifiques (y compris les types émergents de moyens de preuves biologiques et chimiques dits "omiques" et les nanotechnologies) en vue de leur application potentielle dans le domaine de la police scientifique. Élaborer un plan de mobilisation du secteur industriel et du milieu universitaire pour les technologies émergentes susceptibles d'être utilisées dans le domaine de la police scientifique.	ENFSI, milieu universitaire, Commission, Europol, secteur industriel, États membres
9. Adapter, valider et mettre en œuvre de nouvelles technologies émergentes à des fins d'applications par la police scientifique.	ENFSI, milieu universitaire, Europol, États membres

B. RENFORCER L'IMPACT DES RÉSULTATS DE POLICE SCIENTIFIQUE

Objectif: La police scientifique fait partie intégrante du système judiciaire et ses résultats sont essentiels pour que la justice soit rendue. Afin d'accroître l'impact des résultats de police scientifique, il est nécessaire de renforcer l'utilisation des preuves scientifiques tout au long de la chaîne judiciaire, de faciliter la coopération entre les parties prenantes et d'établir des données de terrain scientifiquement fondées.

Résultats: Une utilisation accrue et une meilleure valorisation des preuves de police scientifique au sein du système judiciaire. Un renforcement de la coopération et du partage des connaissances entre les agences et les juridictions au sein de l'UE et au-delà.

Objet, activités et acteurs responsables: **Examen et interprétation de police scientifique**
Approfondir l'examen et l'interprétation de police scientifique, afin de renforcer l'impact des résultats de police scientifique et de démontrer leur fiabilité.

Action	Responsable
1. Étendre et approfondir le recours aux statistiques et au raisonnement probabiliste à des fins de police scientifique, y compris l'utilisation d'outils destinés à l'établissement de rapports d'évaluation.	ENFSI, milieu universitaire, REFJ
2. Élaborer une approche uniforme de l'établissement de rapports relatifs aux sources et aux niveaux d'activité pour l'ensemble des disciplines de police scientifique.	ENFSI, milieu universitaire, États membres

Partage de données de police scientifique

Le partage de données de police scientifique entre les agences et les juridictions, afin de contribuer à la qualité des données et de soutenir l'harmonisation des formats utilisés pour les ensembles de données, y compris les outils de partage de données, en vue d'assurer l'interopérabilité des systèmes d'information à grande échelle de l'UE, y compris les jeux de données destinés au développement, à la validation et à l'évaluation des outils relatifs aux données de police scientifique.

Action	Responsable
3. Étudier la possibilité de mettre en œuvre un ou plusieurs systèmes comportant des formats de données normalisés en vue d'échanges efficaces et bénéficiant d'une assurance de la qualité, similaires au cadre Prüm. Le cadre devrait tenir compte de la nécessité de disposer de données pour le développement et l'évaluation d'outils relatifs aux données de police scientifique.	Commission , milieu universitaire, eu- LISA, ENFSI, Europol, secteur industriel, États membres
4. Déterminer l'incidence de la directive en matière de protection des données dans le domaine répressif et du RGPD (règlement général sur la protection des données) en ce qui concerne l'utilisation de différentes données se rapportant à des personnes.	Commission
5. Élaborer un cadre commun (lexique) pour la communication des preuves scientifiques.	Commission , milieu universitaire, ENFSI

Approches multidisciplinaires

Étudier les approches multidisciplinaires, afin que les résultats de police scientifique puissent servir aux enquêtes et aux opérations fondées sur le renseignement liées à la grande criminalité organisée et au terrorisme, dont les formes sont recensées dans le rapport SOCTA.

Action	Responsable
6. Examiner les solutions technologiques et les besoins des utilisateurs finaux en ce qui concerne le renseignement et les approches multidisciplinaires afin d'optimiser l'utilisation des preuves de police scientifique.	ENFSI , milieu universitaire, Commission, Europol, États membres
7. Déterminer la valeur probante individuelle et combinée des types de preuves de police scientifique et définir des voies pour la mise en œuvre opérationnelle des types de preuves multidisciplinaires et tirées du renseignement.	ENFSI , milieu universitaire, Commission, Europol, États membres

C. DÉMONTRER LA FIABILITÉ DES RÉSULTATS DE POLICE SCIENTIFIQUE

Objectif:	Accroître la compréhension des mécanismes du domaine de la police scientifique et veiller à ce que les conséquences potentielles soient convenablement gérées au sein du système judiciaire. Faciliter la formation et l'éducation au sein du domaine de la police scientifique.	
Résultats:	Faire en sorte que les praticiens du domaine de la police scientifique soient dotés des compétences et des connaissances dont ils ont besoin pour contribuer efficacement au système judiciaire. Des processus et procédures améliorés pour assurer une bonne gestion des risques et des normes de qualité.	
Objet, activités et acteurs responsables:	Fondamentaux de la police scientifique Les fondamentaux de la police scientifique, y compris un large éventail de domaines possibles à explorer et à développer, dans le respect des méthodes actuelles.	
	Action	Responsable
	1. Promouvoir la recherche sur l'ensemble de principes fondamentaux et de preuves empiriques dans le contexte du recours à la police scientifique dans le système judiciaire.	ENFSI , milieu universitaire, REFJ
	2. Mener des études pour comprendre et établir la prévalence de fond, le transfert et la persistance des types de preuves de police scientifique.	ENFSI , milieu universitaire, Commission, États membres
	3. Développer des technologies permettant d'optimiser la collecte de preuves de police scientifique.	ENFSI , Europol, milieu universitaire, Commission, secteur industriel, États membres

Facteurs humains de la police scientifique

Comprendre comment l'interaction humaine agit sur les décisions à tous les niveaux d'un processus d'enquête de police scientifique, depuis la scène de crime jusqu'à la salle d'audience.

Action	Responsable
4. Mener des recherches sur les effets des biais et de la gestion du contexte sur la prise de décision en matière de police scientifique, de l'analyse de la scène de crime à la procédure en salle d'audience.	ENFSI , milieu universitaire, CEPOL, REFJ
5. Diffuser les résultats de ces recherches afin d'accroître la compréhension de ces facteurs et de partager les solutions disponibles pour contrôler et atténuer les biais.	ENFSI , CEPOL, REFJ

Assurance de la qualité et des compétences

L'approfondissement continu de la qualité et des compétences est essentiel pour mettre en œuvre les nouvelles technologies et maintenir la confiance dans la police scientifique.

Action	Responsable
6. Élaborer des programmes de formation à l'intention des praticiens de la police scientifique et recenser les possibilités de développement et d'hébergement de plateformes.	CEPOL , ECTEG, ENFSI , REFJ
7. Faciliter la formation et diffuser des supports de formation à l'intention des utilisateurs finaux de preuves de police scientifique, portant sur la manière d'interpréter les résultats de police scientifique et d'appréhender leur force probante.	REFJ , ENFSI , CEPOL, États membres
8. Renforcer l'assurance de la qualité des services de police scientifique non accrédités, existants et à venir, afin de garantir leur validité.	ENFSI , États membres